

Les prélèvements obligatoires sont-ils tous progressifs ? (corrigé)

Justifiez vos réponses en réalisant des simulations sur les sites indiqués et en interprétant vos résultats.

L'impôt sur la fortune immobilière est-il progressif ?

Patrimoine immobilier	Montant de l'IFI et taux
2 000 000	7 400 (0,4%)
4 000 000	25 690 (0,6%)
8 000 000	73 190 (0,9%)
16 000 000	188 190 (1,2%)

L'IFI est un impôt qui porte sur le patrimoine immobilier des ménages. Seuls les patrimoines d'une valeur supérieure à 1,3 million d'€ sont imposables.



https://www3.impots.gouv.fr/simulateur/ifi/2018/calcul_ifi/index.htm

C'est un impôt progressif. On constate que le taux moyen de l'impôt augmente avec le montant du patrimoine immobilier. Une recherche sur internet montre que son taux varie de 0,5 à 1,5% selon le montant du patrimoine.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F138>

Les cotisations sociales à la charge du salarié sont-elles progressives ?

Salaire brut	Montant des cotisations et taux
2000 €	436 (21,8%)
4000 €	857 (21,4%)
8000 €	1652 (20,6%)
16000 €	2675 (16,7%)
100 000 €	11 159 (11,2%)

Le montant des cotisations salariales correspond à la différence entre le salaire brut et le salaire net. Elles sont dégressives. Le taux de cotisation moyen diminue avec l'augmentation du salaire. En fait, les taux de cotisations (chômage, vieillesse, famille...) sont les



<https://embauche.beta.gouv.fr/>

Salariés (4% pour les cotisations chômage par exemple). La dégressivité s'explique par le plafonnement de nombreuses cotisations. <https://embauche.beta.gouv.fr/r%C3%A8gle/vieillesse>

L'impôts sur les successions est-il progressif ?

Cet impôt est progressif. Le taux d'imposition varie selon la tranche du patrimoine légué. Il varie de 5% à 45%.



<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/droits-succession#main>